



Déclaration liminaire pour la FSS de Bourgogne du 15 juin 2026

Monsieur le Président,

Les représentants du SNAD CGT Bourgogne ont décidé de ne pas participer à la reconvocation de la FSS Bourgogne prévue ce jour au siège de la Direction Régionale.

A l'instar de ce qui a été unanimement décidé par l'intersyndicale nationale (CGT, CFDT, FO, Unsa, Solidaires et CFTC), la CGT boycotte localement, et ce, jusqu'à nouvel ordre, l'ensemble des réunions institutionnelles à l'exception des instances médicales (enfin, dès que l'administration aura eu le "loisir" de trouver un remplaçant au médecin de prévention de la Côte d'Or, Mme Mestoudjian) et des commissions d'attribution de logements Masse, EVIDEMENT.

Le décès tragique, malheureux et inacceptable de la petite Lyhanna pointe aujourd'hui du doigt les lacunes de nombreuses Administrations. A la CGT, nous considérons que ce drame est la conséquence de la réduction drastique de moyens, subie depuis 25 ans par de nombreuses Administrations sur l'autel de la rentabilité, dans un contexte récurrent de fonctionnariat-bashing.

En France, en moyenne, pour 100 000 habitants, c'est 3 procureurs, 11 juges et 35 greffiers. La moyenne européenne, c'est 12 procureurs, 22 juges et 56 greffiers (chiffres CEJEP 2022). Là

encore, la comparaison s'effectue par rapport à la moyenne et non par rapport aux meilleurs états.

Nous pourrions évoquer la DGCCRF, la Fonction Publique Hospitalière, l'Education Nationale, la DGFIP et bien évidemment la DGDDI, que les politiques libérales ont fragilisé depuis tant d'années, au point que de nombreux services sont à l'os, incapables d'assumer l'ensemble de leurs missions, dans des conditions de travail toujours plus dégradées.

Pourtant, nous bénéficions de directions générales survitaminées aux cadres +++ nourris aux statistiques pléthoriques et parfois irréalistes mais avec de moins en moins de soldats pour effectuer les tâches et faire fonctionner l'Administration.

Quel que soit le ministère concerné, nous constatons toujours les mêmes maux.

Au diable les conditions de travail, le sens du travail, la reconnaissance au travail et la rémunération du travail !

Pour revenir à l'instance du jour, le Plan Annuel de Prévention (PAP), issu du DUERP, ne tient pas compte, comme à son habitude, des risques psycho-sociaux engendrés par ces conditions de travail sans cesse dégradées : colère, stress, angoisse, burn-out, CLM, TMS en sont les perpétuels exemples.

La FSS Bourgogne ne peut plus constituer une chambre d'enregistrement des formations, des prescriptions de matériels adaptés et autres besoins de "roller mousse", alors que les RPS enkystent nos services et que la Direction des Douanes fait la sourde oreille aux difficultés de nos collègues.

Depuis 2 ans, nous demandons que le travail préparatoire des FSS soit anticipé en temps et en heure (idéalement en fin d'année N-1) et non subi au milieu de l'année N.

Est-ce un manque d'organisation, est-ce un manque d'investissement, est-ce un manque de temps de l'Administration ?

Cette situation sclérose le fonctionnement de la FSS et empêche les représentants du personnel comme d'autres acteurs de prévention

au sein de l'instance, de pouvoir travailler sereinement pour initier les mesures de prévention à l'attention de nos collègues et des services bourguignons.

La loi RIPOST, le projet destructeur DOUANE 2030, la stagnation salariale et de la carrière des agents des douanes, l'absence de démocratie sociale dans les instances, les dysfonctionnements de notre FSS et l'absence de prise en compte des difficultés des agents sont, nous le pensons, suffisantes, pour justifier notre boycott aujourd'hui.

**Les élus SNAD-CGT à la Formation Spécialisée de Services
de la DR de Bourgogne.**